

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2017

PRESENTS : DELAUTRETTE, LAVIGNE, BELAIR, DEXET, BOUCHARREYSSAS, DOIZON, HUMBERT, MEYNARD, PEYRILLE, JOUHANNY, MALLEFONT, ACHARD.

ABSENTS : DEBLOOS (procuration à LAVIGNE), GAYOT (procuration à DELAUTRETTE), LUBRANO (procuration à BELAIR).

Secrétaire de séance : F. Bélair

1/ ETAT AVANCEMENT TRAVAUX EN COURS

Le conseil valide l'attribution des marchés pour les travaux de la salle des fêtes réalisée par la Commission d'Appels d'Offres le 12 septembre 2017, ainsi que pour la réhabilitation de locaux en archives et la mise en accessibilité des sanitaires publics. Les lots attribués sont les suivants :

- Démolition/gros œuvres : entreprise Destermes pour un montant total de 77 258,20€ HT (avec options sanitaires publics, salle d'archives, pose carrelage entrée 1, bac à graisse et eaux usées cuisine)
- Menuiseries extérieures/serrurerie par Alibois : 32 700€ HT (options main-courante de la rampe d'accès, remise à neuf du portail côté HLM)
- Terrasse bois par Alibois : 14 700€ HT (variante essence résineux)
- Menuiseries bois par SLMC : 28 350€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives, oculus porte cuisine et porte sanitaires femmes)
- Plâtrerie/isolation par Boyer et fils: 33 370,50€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives)
- Plafonds suspendus par Boyer et fils : 10 783,90€ HT (avec changement ossatures)
- Panneaux sandwich par Isonéo : 17 577,40€ HT (variante en moins value)
- Carrelage/faïence par Savary : 19886,75€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives, entrée 1)
- Peintures/revêtements collés par Boyer et fils: 30 179,91€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives, sol collé sous la véranda)
- Electricité par Chêne : 40 551€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives)
- Chauffage, ventilation, plomberie par Chêne: 34 445,60€ HT (options sanitaires publics, salle d'archives, registre manuel sur chauffage, calorifugeage sur combles, régulation et armoire CTA)
- Matériel cuisine par Tout pour le Froid : 37 747€ HT (variante table de préparation viandes et poissons).

Le montant estimé des travaux pour la salle des fêtes était de 363 000€ HT ; le montant attribué après consultation des entreprises avec les options est de 355 684,21€ HT.

Les travaux pour la salle d'archives représentent un montant de 9 562,50€ et 12 303,55€ pour les sanitaires publics.

Les financements pour la salle des fêtes sont obtenus. Une demande de subvention pour la salle d'archives (achat de mobilier) d'un montant de 14300€ va être réalisée dans le cadre du prochain CTD (Contrats Territoriaux Départementaux), ainsi que pour les sanitaires publics pour un montant de 17 300€.

2/ PROGRAMMATION TRAVAUX 2018 / DEMANDES SUBVENTIONS

GRVC 2018 : le conseil programme la rénovation (curage fossés, dérasement, enduit bi-couche, reprofilage) de la voie 206 (route de Saumur à la RD 15) pour un montant de 25 000€ HT, de la voie entre Vaudet et la D20 pour 17484,50€ HT, ainsi que la réfection de l'aqueduc au Breuil pour 1314,61€ HT.

3/ TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018

Le tarif actuel est de 1.64 €/m³ d'eau consommée (tarif en vigueur depuis le 1^{er} Janvier 2016). Il est décidé de maintenir ce tarif pour 2018. Les premiers effets d'économie depuis les travaux de la station d'épuration sont visibles ; la commune aura plus de recul l'année prochaine.

4/ CONVENTION AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL

Le conseil donne son accord concernant l'offre de prix pour les analyses au restaurant scolaire soit un total de 107,85 € HT.

5/ DECISION MODIFICATIVE

Les virements suivant sont acceptés :

Budget Assainissement – Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
211 – Terrains	9 990	10222 – FCTVA	9 990

Budget Principal – Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
6231 – Annonces insertion	2 000	758 – Prod divers gestion courante	2 200
6475 – Médecine travail	200	7788 – Remb sinistre	<u>4 300</u>
61551 – Ent matériel roulant	<u>4 300</u>		6 500
	6 500		

Budget Principal – Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
2188-176 Divers matériel	1 100	1323-293 Subv Départ Liaison	<u>1 200</u>
2313-241 Trx sur bâtiments	-1 100		1 200
2315-289 GRVC 2015	1 815		
2315-301 GRVC 2017	- 618		
2313-291 Trx salle fêtes	-37 000		
2313-230 Salle archives	17 000		
2313-304 Sanitaires publics	<u>20 000</u>		
	1 200		

6/ QUESTIONS DIVERSES

Tarif location salle des fêtes : de nouvelles modalités d'utilisation des locaux et de la tarification sont définies du fait des travaux de rénovation qui vont s'achever fin avril 2018. Une simplification de gestion a été recherchée. Les tarifs ne sont plus définis à la journée mais au week-end (samedi et dimanche). Un tarif à la journée est prévu pour la location de jours supplémentaires.

Pour les associations ayant leur siège sur la commune, le principe d'une gratuité par an (grande salle ou bâtiment d'accueil) est acté. Une caution est demandée même sur gratuité. Pour des manifestations de plus faible ampleur, la salle des associations reste à disposition selon planning.

Tarif forfaitaire pour un week-end soit 2 jours :

	Particuliers domiciliés sur Commune	Particuliers ou associations extérieurs
Grande salle	125	300
Grande salle + bar	150	350
Grande salle + cuisine	175	375
Grande salle + bar + cuisine	200	450
Journée supplémentaire	25	50

Une tarification particulière est votée pour les associations locales (ayant leur siège sur la Commune) :

Grande salle ou bâtiment d'accueil	100
Cuisine	50
Bar	25

Il est précisé que la gratuité accordé s'applique sur la grande salle ou bât accueil mais pas sur la cuisine ou le bar.

Acquisition matériel : le conseil délibère favorablement pour l'achat d'une armoire métallique pour les archives du secrétariat. L'offre MANUTAN est retenue.

ADM 87 : un courrier de l'Association des Maires de la Haute-Vienne demande aux communes de s'associer à la motion demandant le maintien des contrats aidés. Mr le Maire souligne l'importance du maintien de ces contrats qui conditionnent le fonctionnement des cantines, des centres de loisirs, des EHPAD... Sans ces contrats aidés, la pérennité de la gestion par les collectivités est compromise. A ce jour, aucune proposition alternative n'est annoncée par l'Etat.

CDDI : un courrier du Conseil Départemental du 11 septembre informe de la poursuite des aides du CD aux EPCI et aux communes malgré les restrictions budgétaires.

Renouvellement matériel informatique pour tableau numérique école : le Conseil donne un avis favorable pour faire établir des devis et effectuer des demandes de subventions (DETR) en ce sens.

Bris glace tracteur : le conseil donne son accord pour le remboursement de Groupama sur la base du devis.

Repas des Aînés : le repas ne pourra pas avoir lieu en 2017 du fait des travaux de la salle des fêtes. En fin d'année 2017, des colis seront distribués à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans. Un moment collectif festif sera organisé après l'achèvement des travaux en 2018.

Court de tennis : suite aux dégradations du grillage et au regard de l'utilisation globale, une réflexion va être menée quant à l'accès au court (libre, réglementé...).